CREDUC — CREDUC — CONSOMMATION M&DES DE VIE

ISSN 0295-9976 N° 203 – mai 2007

L'instabilité professionnelle développe un sentiment de mal-être et fragilise les liens sociaux

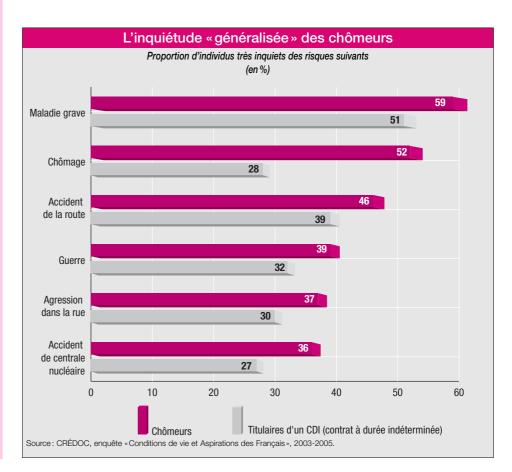
Régis Bigot

Le marché du travail a considérablement évolué depuis le milieu des années 1970: les formes d'emploi particulières — les contrats à durée déterminée, les contrats aidés ou l'intérim — et le travail à temps partiel se sont développés, tandis que le taux de chômage s'est accru. Occuper un emploi à durée indéterminée est aujourd'hui beaucoup moins fréquent qu'il y a trente ans. Or, les enquêtes du CRÉDOC montrent que les opinions et les attitudes de nos concitoyens sont, en partie, liées à leur situation professionnelle: le fait d'être au chômage, en contrat à durée déterminée ou en contrat à durée indéterminée change le regard que l'on porte sur soi-même ou sur la société.

En particulier, l'instabilité professionnelle contribue à fragiliser les liens sociaux, et vice versa; elle va de pair avec un plus fort sentiment d'insécurité — professionnelle, bien sûr, mais également personnelle — et les individus concernés ont tendance à se sentir en moins bonne santé. Pourtant, malgré ces difficultés, les chômeurs et les salariés précaires gardent l'espoir d'améliorer leur situation: moins résignés que les titulaires d'un emploi stable, ils sont plus optimistes par rapport à leur avenir. Mais ils savent qu'ils auront besoin d'aide pour faire face à cette instabilité professionnelle. Les chômeurs, en particulier, comptent sur un minimum de soutien de la part des pouvoirs publics.

Le chômage accroît le sentiment d'insécurité

Par rapport aux personnes bénéficiant d'un emploi stable, les chômeurs semblent plus inquiets vis-à-vis des différents risques de la vie: ils craignent plus fréquemment d'être atteints par une maladie grave, d'avoir un accident de la route, d'être agressé dans la rue. Et ils sont également plus préoccupés qu'en moyenne par les risques collectifs tels qu'un accident de centrale nucléaire ou une guerre. Les personnes en contrat à durée déterminée (CDD) ou en intérim sont, quant à elles, moins anxieuses que les chômeurs ou les personnes en contrat à durée indéterminée: elles ne se sentent pas particu-



lièrement préoccupées par les mêmes risques. Cependant, et on peut le comprendre, elles se sentent menacées par la trappe du chômage.

En réalité, le chômage ne génère pas seulement des craintes «obiectives» en rapport avec le travail; il semble fragiliser plus globalement les personnes concernées, qui voient leur confiance entamée dans plusieurs domaines autres que leur vie professionnelle. Ces résultats tendent à confirmer l'hypothèse de Robert Castel, selon laquelle «insécurité sociale» et «insécurité civile» se recoupent et s'entretiennent l'une l'autre: l'instabilité professionnelle grandissante depuis le milieu des années 1970 engendre effectivement des incertitudes nouvelles, qui se révèlent parfois comme des facteurs d'inquiétudes.

Il est important de souligner que la situation par rapport au travail n'est pas le seul élément qui entre en ligne de compte dans la cristallisation des inquiétudes. Les personnes moins diplômées, sont, en moyenne, plus préoccupées par les différents risques personnels et collectifs. Or, les « précaires » (CDD et chômeurs) sont, en moyenne, moins diplômés que les salariés bénéficiant d'un CDI. Des analyses plus fines montrent que ces deux mécanismes se superposent: à niveau de diplôme égal, mais également à niveau de revenu, âge et lieu de résidence identiques, un chômeur a davantage peur de subir une agression dans la rue qu'un salarié en situation stable.

Une fragilisation des liens sociaux

Lorsqu'on est au chômage, on perd contact, de facto, avec une partie de son réseau social: les relations nouées dans l'univers professionnel se distendent avec le temps (collègues, clients, fournisseurs, etc.). Rappelons qu'avec 20 % du réseau amical, les personnes rencontrées au travail représentent la deuxième source d'amis, juste derrière l'école. Mais ce n'est pas tout. Les enquêtes du CRÉDOC révèlent que c'est l'ensemble des liens sociaux qui se fragilise lorsqu'on est sans emploi. Les chômeurs vivent moins souvent en couple (32%, contre 50% des salariés en CDI), ils rencontrent moins souvent des membres de leur famille (19 % ne voient jamais leur famille, contre seulement 10 % des salariés en CDI), reçoivent moins souvent des amis ou des relations chez eux, adhèrent moins aux associations (37 %, contre 47 % des salariés en CDI), sortent moins fréquemment (cinéma, activités culturelles ou sportives, etc.). Il est d'ailleurs symptomatique qu'en cas de coup dur, ils hésiteraient à faire appel à leur entourage, préférant mobiliser les services sociaux. Des enquêtes de l'INSEE confirment et complètent ces résultats: par rapport à un actif, un chômeur a 8 % de risques supplémentaires d'exprimer un sentiment de solitude ou d'ennui; il discute en moyenne avec 8 interlocuteurs par semaine (parenté, amis, voisins...), alors que les actifs occupés s'entretiennent avec 10 personnes en moyenne. Concernant la vie de couple, Serge Paugam avait déjà montré, à travers des études de biographies, que le fait d'être au chômage fragilisait les couples: la probabilité de rupture est plus importante lorsque l'un des deux partenaires traverse une période de chômage.

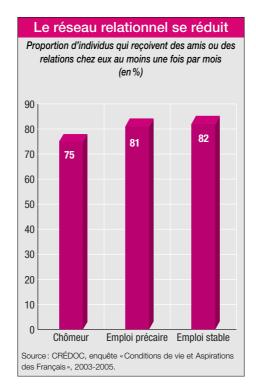
Notre étude montre que les salariés en contrat à durée déterminée ne sont pas confrontés à un tel appauvrissement de leur réseau social. Il est vrai que les liens avec la famille se distendent un peu. Les réunions familiales risquent en effet d'engendrer un certain malaise: lorsqu'on est en situation précaire, le risque d'être interrogé par ses proches sur son avenir professionnel est élevé. Même si la «mise en couple» est retardée par l'incertitude financière liée à la précarité d'un contrat de travail, les personnes titulaires d'un contrat à durée déterminée

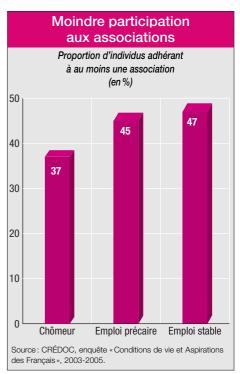
ou en intérim ne sont pas marginalisées comme les personnes sans emploi, surtout celles qui sont inactives depuis plusieurs années. Elles conservent une vie sociale assez riche: sorties fréquentes, relations amicales nombreuses, forte participation associative, etc. Ces analyses restent valables quel que soit l'âge: les jeunes, dont le taux de chômage est plus important qu'en moyenne et parmi lesquels se recrutent la plupart des CDD, bénéficient souvent d'un réseau de sociabilité plus dense qu'en moyenne. Quoi qu'il en soit, la corrélation entre l'instabilité professionnelle et la fragilisation du lien social semble assez claire. Elle peut d'ailleurs se lire dans

l'instabilité professionnelle et la fragilisation du lien social semble assez claire. Elle peut d'ailleurs se lire dans les deux sens: la précarité professionnelle conduit à un affaiblissement du tissu relationnel, et, inversement, un réseau social peu étendu apporte moins d'opportunités professionnelles. En effet, le relatif isolement des chômeurs ne facilite pas leur retour à l'emploi, tandis que les actifs occupés, multipliant les contacts, sont généralement mieux informés des possibilités d'emploi dans leur secteur.

L'instabilité professionnelle engendre un certain mal-être

Les chômeurs déclarent également plus souvent que les autres souffrir de stress, de nervosité, d'insomnies ou d'état dépressif. Nous avons indiqué





Plus d'insomnies, de nervosité et de dépression			
Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, des maux suivants (en %)			
	Chômeur	Emploi précaire	Emploi stable
Nervosité	53	52	45
Insomnies	39	30	29
État dépressif	22	16	11
Source: CRÉDOC, enquête «Conditions de vie et Aspirations des Français», 2003-2005.			

plus haut que la précarité professionnelle allait souvent de pair avec un certain sentiment d'insécurité. Cette conclusion trouve un écho dans le fait que les personnes sans emploi font état de souffrances psychiques plus fréquentes qu'en moyenne: 22 % des chômeurs déclarent avoir souffert d'un état dépressif au cours des quatre dernières semaines (contre 11 % des titulaires d'un emploi stable), 39 % font état d'insomnies (contre 29 %) et 53 % évoquent de la nervosité (contre 45 %). D'une manière générale, les chômeurs sont deux fois plus nombreux que les salariés en contrat à durée indéterminée à estimer que leur état de santé n'est pas satisfaisant (18%, contre 9%). On peut parler à ce sujet d'un «effet catalyseur» du chômage: une étude longitudinale met en évidence le fait que, dans les cinq ans qui suivent le début du chômage, le risque annuel de décès est, à chaque âge, environ trois fois celui d'un actif occupé. Le chômage mettrait à

jour des fragilités latentes, à la suite d'une dégradation des conditions financières et psychologiques.

Les liens entre un mauvais état de santé et une certaine instabilité professionnelle peuvent jouer dans les deux sens: des études montrent qu'être en mauvaise santé augmente de 70 % les risques de perdre son emploi. Le cercle vicieux «précarité → santé fragilisée → exclusion du marché du travail » est bien réel. Un autre mécanisme entre parfois en jeu: le taux d'emploi des personnes souffrant d'un handicap ou d'un problème de santé est systématiquement inférieur à celui de la population « indemne ». Les études de la DARES (Direction de l'animation et de la recherche des études et des statistiques) montrent que ce taux n'est que de 44 %, contre 65 % pour les personnes ayant une capacité intacte. Les liens entre la santé et l'emploi sont complexes et rarement univoques.

Les salariés en CDD et en intérim, quant à eux, se trouvent en situation intermédiaire: ils se sentent mieux que les chômeurs, mais pas aussi bien que les salariés en CDI. Par exemple, 52 % disent avoir souffert de nervosité au cours des quatre dernières semaines, contre 45 % des titulaires d'un emploi stable. Mais on n'enregistre pas, chez eux, de sur-déclaration de maux de tête ou de dépression.

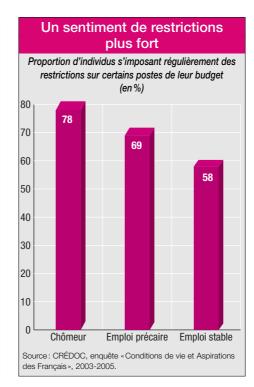


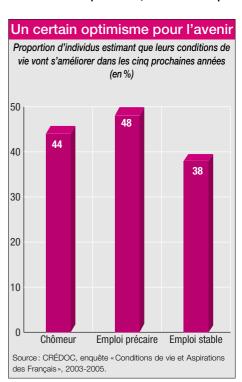
Malgré l'effritement des liens sociaux, un sentiment d'insécurité plus prégnant et l'impression que leur état de santé est moins bon, les chômeurs et les salariés en situation précaire gardent l'espoir que leurs conditions de vie s'amélioreront dans les prochaines années.

Certes, ils s'imposent aujourd'hui davantage de restrictions sur de nombreux postes de leur budget (c'est le cas de 78 % des chômeurs et de 69 % des salariés précaires, contre «seulement» 58 % des salariés en CDI) et ils disent plus souvent qu'en moyenne que leurs conditions de vie se sont dégradées depuis une dizaine d'années.

Mais ils croient, plus souvent que les autres, que leur situation s'arrangera dans les années qui viennent: 44 % des chômeurs le pensent, de même que

Un sentiment de mal-être plus prégnant Proportion d'individus considérant que leur état de santé n'est pas satisfaisant (en %) 10 Chômeur Emploi précaire Emploi stable Source: CRÉDOC, enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.





48 % des salariés précaires, contre « seulement » 38 % des salariés en CDI.

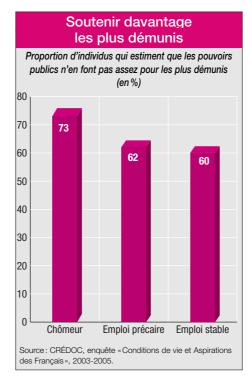
Il est important de préciser que cela ne tient pas uniquement à un effet d'âge — sachant que les jeunes se montrent généralement plus optimistes qu'en moyenne sur l'évolution de leur niveau de vie — : les analyses menées « toutes choses égales par ailleurs » confirment l'influence propre du fait d'être en CDD ou au chômage.

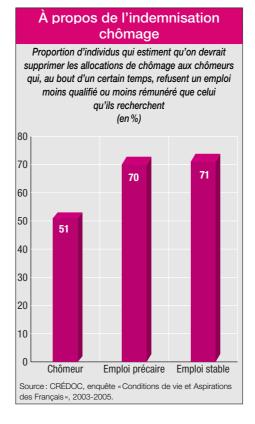
... et une attente de soutien de la part des pouvoirs publics

Qu'on soit chômeur, précaire ou actif bénéficiant d'une situation stable, on ne porte évidemment pas le même regard sur la société, notamment sur le système social. Les chômeurs et les précaires partagent le même souhait: par rapport aux salariés en CDI, ils estiment plus souvent que la société a besoin de transformations radicales. Les personnes bénéficiant d'un emploi stable penchent davantage pour des réformes progressives.

Mais le contenu des réformes n'est pas le même pour tout le monde. Les chômeurs se montrent plus indulgents que les actifs occupés (stables ou précaires) vis-à-vis du système de protection sociale. Ils affirment moins qu'il est plus avantageux de percevoir les minima sociaux que de travailler avec un bas salaire; ils rejettent plus souvent l'opinion selon laquelle la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités, etc. En un mot, ils attendent davantage des pouvoirs publics que les personnes qui jouissent déjà d'un emploi.

Cela ne veut pas dire que les chômeurs exigent toujours plus de l'État, bien au contraire: 58 % des personnes sans emploi considèrent notamment que si les chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup retrouveraient un travail. Et 51 % des sans emploi eux-mêmes sont favorables à la suppression des allocations-chômage en cas de refus systématique des propositions d'emploi qu'on leur fait, même si ces emplois sont moins bien payés et moins quali-





fiés que prévu. Il reste que, malgré ces taux élevés, la probabilité que les chômeurs eux-mêmes acceptent ces assertions est nettement inférieure à la moyenne: être au chômage conduit davantage à repousser l'idée que les politiques sociales auraient des effets déresponsabilisants.

Pour en savoir plus

- Les résultats présentés ici sont extraits d'un rapport du CRÉDOC: «Les effets de l'instabilité professionnelle sur certaines attitudes et opinions des Français, depuis le début des années 1980», David Alibert, Régis Bigot et David Foucaud, Collection des cahiers de recherche du CRÉDOC (n° 225). Il est disponible au CRÉDOC dans sa version papier au prix de 27 euros. La version informatique est téléchargeable gratuitement sur le site: www.credoc.fr.
- Les données recueillies l'ont été dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », au cours des années 2003-2005. Chaque vague annuelle porte sur un échantillon représentatif de 2000 personnes de 18 ans et plus (méthode des quotas).
- Les références exactes des travaux et études évoquées ici figurent dans le rapport complet d'analyse.

CRÉDOC Consommation et Modes de Vie

Publication du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie

Directeur de la publication : Robert Rochefort

Rédacteur en chef: Yvon Rendu

Relations publiques: Brigitte Ezvan Tél.: 0140778501 relat-presse@credoc.fr

Diffusion par abonnement uniquement 30,49 euros par an Environ 10 numéros

142, rue du Chevaleret, 75013 Paris

•

Commission paritaire n° 2193 AD/PC/DC

www.credoc.fr